



MAIRIE DE BIRON

BULLETIN MUNICIPAL

1ER SEMESTRE 2016

N° 78

MOT DU MAIRE



Chers Concitoyens,

Biron n'échappe pas à la conjoncture générale. Nous sommes bien au Cœur d'une société en crise.

Il n'est question que d'intérêts partisans et particuliers, de tensions, de conflits ; comme si notre société avait atteint ses limites et que plus aucune communication, aucun dialogue n'était possible.

Pour autant, notre village préserve encore une qualité de vie appréciable, conviviale.

Cependant, faute de vocations de bénévoles, il n'y aura pas de fêtes locales en ce début juillet.

Malgré nos appels, aucune volonté ne s'est manifestée, pour prendre en main cette tradition ancestrale que sont les fêtes de la St Jean Baptiste.

En règle générale la vie associative est indispensable à l'animation de nos cités, au bien vivre ensemble.

On ne peut pas être uniquement spectateur, il faut un tant soit peu être animateur.

Mes chers concitoyens, je lance un appel à votre bonne volonté.

Nous vous solliciterons bientôt.

Jacques CASSIAU-HAURIE

Message du Comité des Fêtes

En l'absence de repreneurs pour le Comité des Fêtes, le Bureau n'a pu être renouvelé lors de toutes les tentatives entreprises.

Le Conseil Municipal ne voulant pas se substituer au Comité, il n'y aura donc pas de fêtes cette année, ni le traditionnel repas dans la rue du mois de juillet.

Un appel à des personnes volontaires est lancé pour que nos fêtes reprennent. L'ancien bureau peut venir en aide si besoin.

La Mairie se tient aussi à votre disposition pour élaborer un éventuel projet, même en toute simplicité, pour que les fêtes perdurent.

RETROUVEZ NOUS SUR WWW.BIRON64.FR

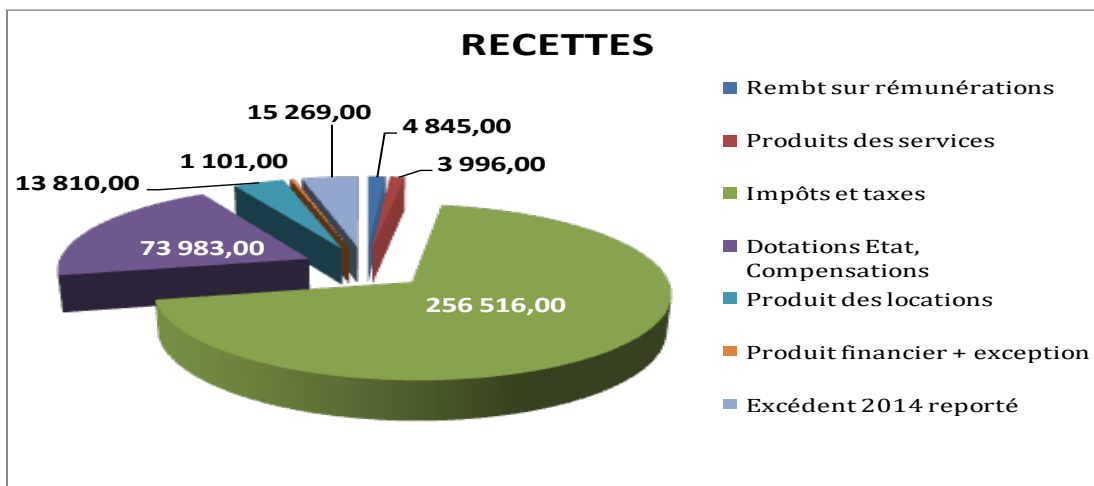
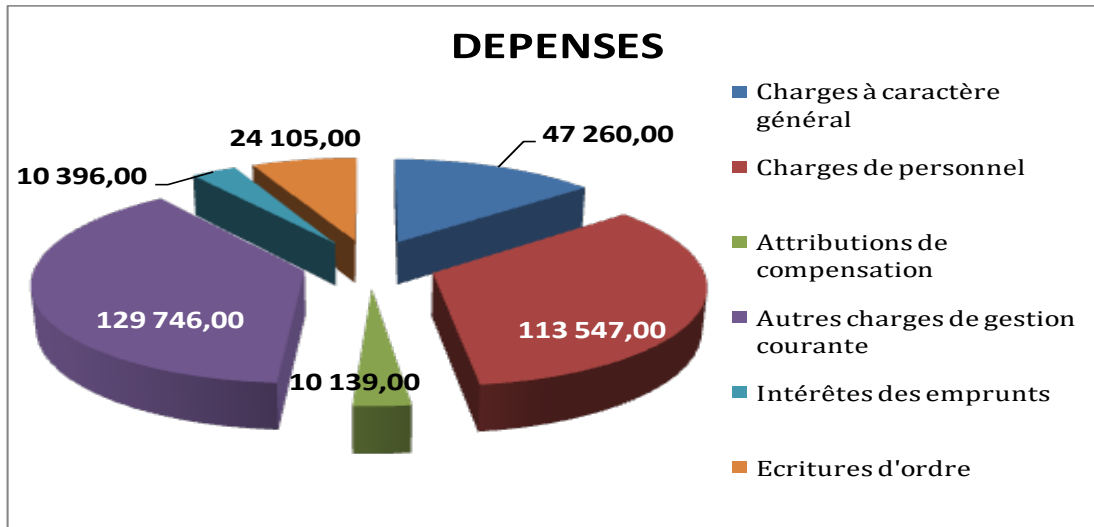
POUR SUIVRE LES INFOS DE LA COMMUNE

SOMMAIRE :

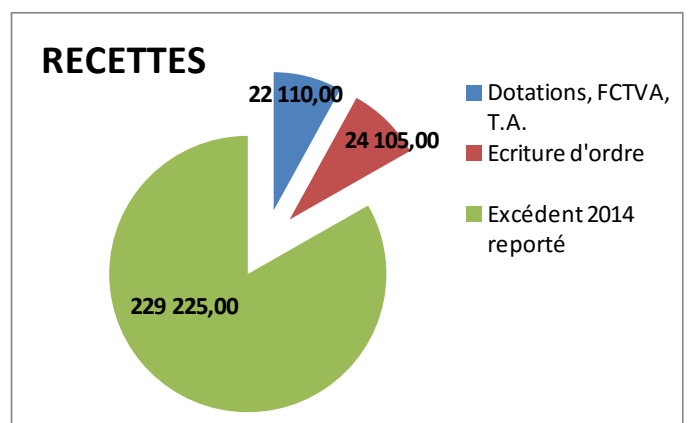
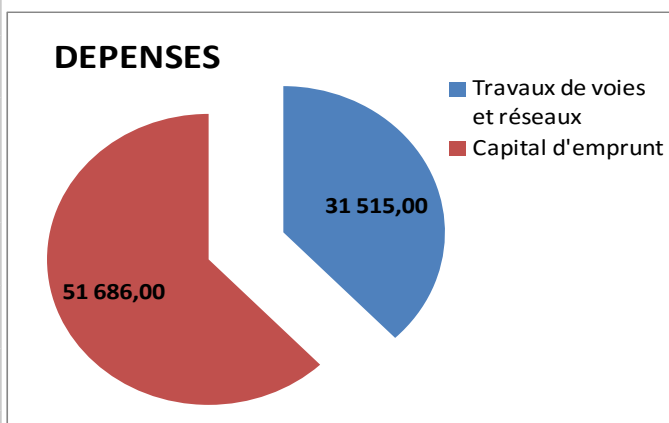
COMPTE ADMINISTRATIF 2015	2
BUDGET PRIMITIF 2016	3
INFORMATIONS DIVERSES	4-5
LES ASSOCIATIONS	6-7
SIVU - L'ÉCOLE LO PORTALÉ	8
BIBLIOTHÈQUE	9
VIE CITOYENNE	10
VIE ÉCONOMIQUE	11

COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Section de Fonctionnement



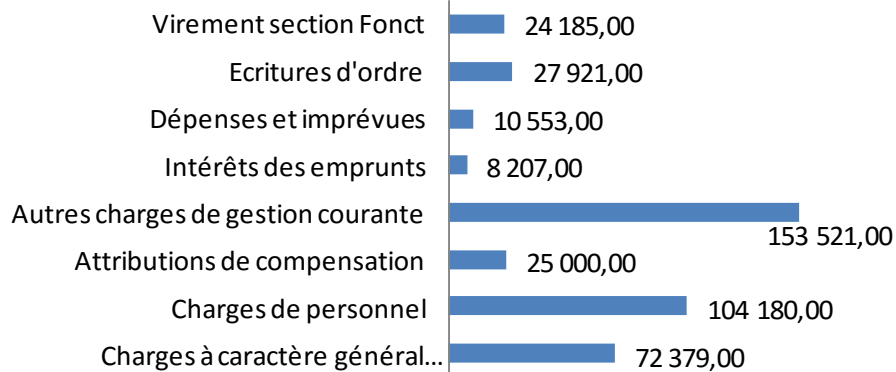
Section d'Investissement



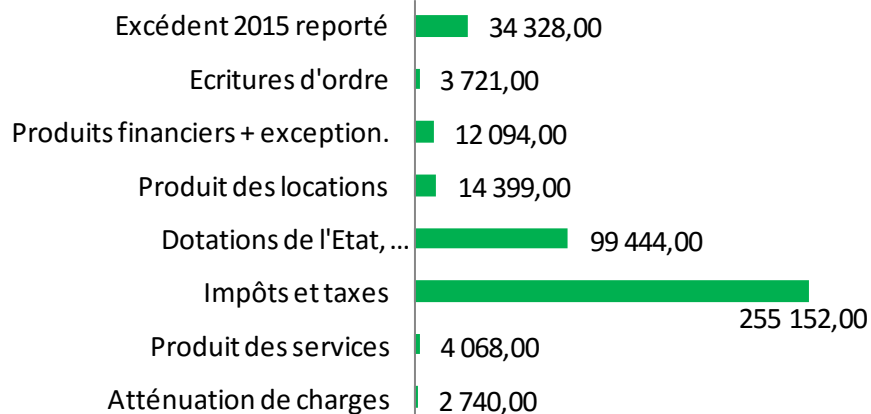
BUDGET PRIMITIF 2016

Section de Fonctionnement

DEPENSES

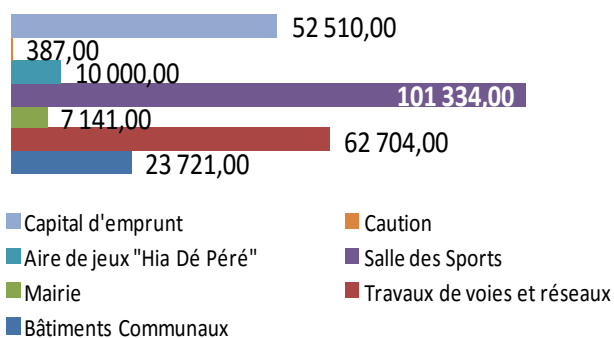


RECETTES

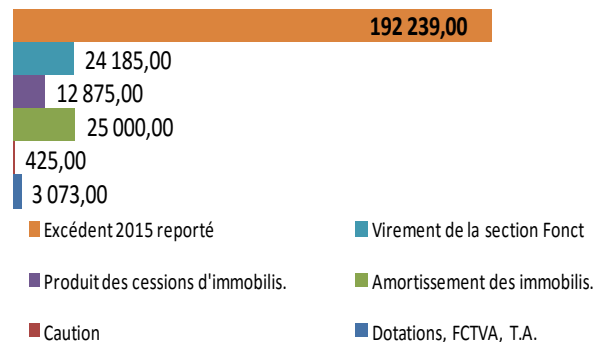


Section d'Investissement

DEPENSES



RECETTES



INFORMATIONS DIVERSES

Le compteur LINKY

Dans le département des Pyrénées-Atlantiques la mise en place organisée par ERDF a débuté sur les villes de Biarritz et Pau au cours du mois de janvier 2016.

Les compteurs sont propriété des Autorités Organisatrices de la Distribution Electrique (AODE) telles que le SDEPA pour toutes les communes de notre département.

Pour répondre aux opposants qui sollicitent la prise d'arrêté municipal ou délibéré du Conseil Municipal, la commune n'est plus compétente puisqu'elle a transféré la compétence.

Cependant, il convient de préciser que seul le concessionnaire ERDF, a le droit de les développer et de les exploiter.



Y a-t-il un risque sanitaire ? :

Le compteur Linky n'utilise pas d'émetteur radio pour communiquer donc il n'utilise pas d'onde radioélectrique. Le compteur utilise la technologie des Courants Porteurs en Ligne (CPL) pour communiquer dans les 2 sens avec un concentrateur installé dans le poste de distribution du quartier. Ces concentrateurs communiquent avec le système d'information d'ERDF en utilisant le réseau de téléphonie mobile existant. Le CPL envoie un signal électrique bas-débit, qui circule dans les câbles du réseau électrique basse tension. Cette technologie filaire existe depuis plus de 50 ans dans le monde. Elle est utilisée très largement dans la vie courante (commandes volets roulants, box, internet, babyphone, la gestion des installations d'éclairage public, le signal heures pleines/creuses du ballon d'eau chaude,). Le compteur Linky est un équipement basse puissance (1 W, le moins puissant que l'on puisse trouver dans un foyer).

Le Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer a indiqué qu'une expertise avait confirmé que le niveau d'ondes générées par Linky était conforme à la réglementation en vigueur. De même, le Conseil d'Etat a conclu que les rayonnements émis étaient conformes aux seuils réglementaires et notamment ceux admis par l'Organisation Mondiale de la Santé (Conseil d'Etat, 20 mars 2013, association « Robin des toits et autres » n° 354321).

Y a-t-il un risque d'incendie ? :

Comme les compteurs traditionnels, et conformément à l'article 1 des contrats de concession, le concessionnaire ERDF exploite les ouvrages à ses risques et périls et est donc responsable exclusif de leur bon fonctionnement.

Concernant la problématique des Courants Porteurs en Ligne (CPL) :

Respecte-t-il la vie privée des gens ? :

Il n'enregistre aucune donnée personnelle (nom, adresse,);

uniquement la consommation globale d'électricité sans connaître le détail de chaque appareil dans le foyer.

Les données de consommation (courbes de charge) appartiennent au client et ne peuvent être utilisées sans son accord préalable explicite. Les données sont cryptées et bénéficient d'un haut degré de sûreté matérielle.

Des dispositions existent visant à encadrer la communication des données personnelles et à assurer leur confidentialité (dispositions de l'article R. 341-1 du Code de l'Energie).

Par ailleurs, la CNIL a émis plusieurs avis et recommandations et demandé à l'ANSSI (Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information) d'auditer le dispositif Linky préalablement à son lancement, ce qui a été fait sans formulation de remarques particulières. Il convient de préciser que le concessionnaire et gestionnaire du réseau ERDF, est seul chargé de l'activité comptage à laquelle n'a pas accès le SDEPA ; autorité concédante.

Peut-on refuser la pose du compteur Linky ? :

L'article L341-4 du code de l'Energie issu de la loi n° 2000-108 du 10 février 2000 et l'article R341-4 du même code issu du décret du 31 octobre 2010 ont rendu obligatoire la mise en œuvre des compteurs communicants en imposant la mise à disposition des données de comptage au consommateur ainsi que le principe d'une transmission journalière des index de comptage aux fournisseurs d'électricité.

Ce refus de surcroît violerait les conditions générales de vente du contrat de fourniture d'électricité ainsi que les dispositions du contrat de concession de distribution d'électricité (article 19).

Tout refus d'installer le compteur Linky est contraire à la loi comme l'on récemment rappelé l'association UFC Que Choisir et la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et des Régies (FNCCR).

Cependant, environ 200 communes, en France s'opposent à la pose.

Aucun frais pour le client !

L'installation du compteur Linky n'aura aucun impact sur la facture des consommateurs. La fourniture du compteur et l'intervention ne seront pas facturées.

Informations communiquées par l'autorité concédante le SDEPA (Syndicat Départemental d'Energies des P.A.).

MSA (Mutualité Sociale Agricole)

Depuis le 1^{er} avril 2016, le Département a repris l'intégralité des compétences sociales. Les personnes relevant du régime agricole, doivent désormais s'adresser au Département par le biais des Maisons de Solidarité Départementale (MSD) pour toute problématique sociale. La MSD d'Orthez est située au 5 rue Jean-Marie Lhoste (derrière le restaurant municipal et la maison de retraite « la visitation »).

Contact : 05.59.69.34.11 - Fax : 05.59.67.13.87

Portage de repas à domicile

Les communes de l'ancien Canton de Lagor s'étaient associées pour mettre en place un service de portage de repas à domicile en faveur des personnes âgées de + de 60 ans et personnes handicapées. Ce service qui perdure toujours est assuré par le Centre Communal d'Action Sociale de Mourenx.

**L'inscription se fait par simple appel téléphonique auprès de Laure Chaigneau au
05 59 60 91 83 tous les matins de 9h à 12h.**

Un délai de 3 jours est nécessaire pour la mise en place du service.

Organisation du service

Le service propose des repas du lundi au dimanche, y compris les jours fériés.

Ces repas sont conditionnés dans des barquettes à réchauffer au four à micro-ondes ou au bain-marie.

Les menus

Les menus sont élaborés par des diététiciennes. Ils comportent un potage, une entrée, un plat principal, un fromage, un dessert, un petit pain, du vin ou de l'eau.

Les bénéficiaires ont le choix entre deux menus (sauf le week-end).

Organisation des livraisons

Les repas du lundi au vendredi sont livrés le jour même entre 8h et 12h30.

Les repas du samedi et dimanche sont livrés le vendredi entre 14h et 18h.

Prix

Le repas est facturé à 8,30 € (livraison incluse).

VIE ASSOCIATIVE

Le Modélisme

Avec l'appui de la municipalité de BIRON et de son représentant, M. le maire Jacques CASSIAU-HAURIE, nous faisons évoluer nos bateaux et autres engins voguants, sur ce magnifique site des lacs des Barthes. Nous nous y retrouvons les Samedi après-midi, bien sûr avec l'aide du beau temps ou hors autres manifestations de notre club, et nos démonstrations ne manquent pas d'attirer l'attention des visiteurs et promeneurs de ce beau site.

Notre but est bien sûr de faire partager notre plaisir et notre passion avec tous. Avec l'appui des adhérents de notre club, nous partageons nos idées et notre savoir-faire, dans les diverses activités du modélisme, bateaux, engins volant ou roulant, trains, maquettes et figurines, etc..., et nous évoluons sur plusieurs sites de la C.C.L.O (Biron, Mourenx, Lagor, Maslacq, Argagnon), avec l'appui et la reconnaissance de ces communautés.

Depuis maintenant plusieurs années, nous organisons notre journée d'exposition et de navigation le **Dimanche 28 Aout** aux lacs des Barthes, avec la participation d'autres clubs qui partagent nos « Hobby », et nous espérons que vous viendrez nombreux pour partager avec nous cette belle journée de convivialité. Les enfants apprécient déjà ce moment où nous leur laissons les commandes pour obtenir leur diplôme de « moussaillon ».

Avec l'accord de nos partenaires, nous apportons des aménagements qui peuvent être utiles à tous ceux qui apprécient ce magnifique site.

N'hésitez pas à nous contacter :

Jean-Michel GRANGE : 06 09 21 45 55
grange-jean@wanadoo.fr

Michel SARROUILHE : 06 87 97 52 79
michel.sarrouilhe@gmail.com

Noëlle RENAUD : 07 85 97 32 41
mariejoserenaud@orange.fr



Lacs des Barthes avec l'A.P.P.M.A. Gaule Orthézienne

Le 3 avril dernier, sous la Direction de Pierre DUFOURCQ, 3 plongeurs + 2 en surface (sécurité) en combinaison autonome ont procédé à l'observation de l'état des fonds (sédimentation, état des frayères, végétation aquatique), de la dégradation des récifs artificiels immergés depuis 3 années ; avec prises de vue sous l'eau.

Bien que les conditions météorologiques soient réunies, ces investigations n'ont pas permis de retirer des enseignements car les eaux étaient troublées par les pluies qui ont précédé cet événement. Une opération identique sera donc renouvelée en septembre au moment où les eaux seront le plus transparentes.



VIE ASSOCIATIVE

Association Equilibre

Le traditionnel Vide Grenier aura lieu : **dimanche 25 septembre** - aux abords du stade - Salle des Sports
Réservation au 06.27.53.97.58

Association SCHIZART

DÉVELOPPEMENT PERSONNEL
ASSOCIANT LE CORPS ET L'ESPRIT



- ACTIVITÉ SUR LE MENTAL

Se préparer à une épreuve (entretien, examen, ...) en gérant son stress et en retrouvant tous ces moyens.

-ACTIVITÉ SUR LE CORPS ET LE MENTAL

Un apport énergétique au niveau du corps en fonction de l'entretien préparant la séance (maux émis).

La vibration sonore sur les molécules du corps au niveau des organes.

S'épanouir dans une discipline associant le physique et le mental.



IMPORTANT : L'entraîneur reste l'entraîneur, nous vous apportons uniquement des outils pour que vous puissiez aller plus loin dans votre activité sportive.

SCHIZART
22, rue la Carribe
64300 Biron
tél. 06 62 00 78 46
mail : schizart@free.fr
http://schizart.free.fr

L'Etoile Sportive Pyrénéenne

L'assemblée générale du club s'est déroulée vendredi 10 juin, juste avant l'ouverture du championnat d'Europe de football.

Benoit Pourtau-mondoutey a présenté le groupement de jeunes, en entente avec Castetis Gouze puis les bénévoles de chaque catégorie ont exposé le bilan très positif de cette fusion.

Cette saison, l'ESP accueillait plus de licenciés chez les jeunes que chez les seniors-vétérans avec 84 enfants, 65 adultes, 23 dirigeants et 2 arbitres.

Le Président a félicité les éducateurs pour cette belle saison en saluant également la performance d'un ancien joueur ; Nicolas Zareba, qui après 7 ans passés à l'école de foot de l'ES Pyrénéenne a intégré le Pau FC la saison passée. L'école de football du groupement de jeunes Castetis-Gouze-ES Pyrénéenne est reconnue pour la qualité de son travail.

Herve Latrubesse continue l'apprentissage du football féminin, une vraie réussite. La saison prochaine, en plus d'une équipe U11, il devrait y avoir une équipe U13. La section féminine a aussi réussi pour la deuxième année le label école de foot.

Chez les seniors, la saison a été bien plus difficile. Beaucoup de défaites, autant en première qu'en réserve et une descente pour l'équipe fanion.

Grosse surprise pour terminer le bilan sportif avec la saison des vétérans. Ceux qui étaient surtout connus pour leur côté festif ont maintenu leur réputation de bons vivants et d'excellents cuisiniers mais cette année ont gagné la reconnaissance de tous sur le terrain. Plus de victoires que de défaites, plus de buts marqués qu'encaissés, Jean Hernandez surnommé Roblès, avait raison d'être fier de sa troupe.

Jean-Philippe Tauzia a ensuite présenté un bilan financier légèrement positif.

L'élection du comité directeur a vu l'arrivée de quatre nouveaux Jean Luc Larrère, Didier Haurat, Angelo Pires Parada et Laurent Majourau mais il devra se retrouver rapidement pour élire son bureau. Benoit Raffier ayant émis le souhait de prendre du recul, à moins que le nouveau challenge et l'arrivée de Jean Philippe Rossi au poste d'entraîneur ne lui fassent rempiler une saison supplémentaire.

SIVU SCOLAIRE

Une nouvelle aire de jeux pour les plus petits a été mise en place pendant les vacances scolaires de février à l'école Lo Portalé ainsi que de nouveaux buts de Hand et le hall d'entrée a pris une nouvelle note en couleur.

Des stores occultants ont été installés pour palier au problème de température élevée dans les classes, la cantine, et le dortoir.

Les activités périscolaires se sont déroulées avec succès avec au programme du Tir à l'arc avec la Flèche Orthézienne, du Basket avec l'USO, l'association EPKP pour des activités diverses. Le Théâtre animé par Mme LAFITTE de la Cie La Saligue, ainsi que les Quilles ont été des activités faites bénévolement. Le personnel du SIVU SCOLAIRE a assuré des ateliers petits jeux, jeux de société et accueils en bibliothèque.

L'effectif pour la rentrée 2016 sera de 87 enfants répartis dans 4 classes.



FÊTE DE L'ÉCOLE

Belle Fête de l'école, vendredi 17 juin. Les 86 enfants ont donné une belle représentation avec l'aide des enseignants et du personnel du Groupe Scolaire. Humour, chants, mises en scènes étaient concoctés pour ce beau spectacle.



Organisés dans le cadre des activités périscolaires (TAP), deux thèmes se sont rajoutés dans le spectacle. Une danse orchestrée par Véronique RIMLINGER, personnel du SIVU SCOLAIRE, et une pièce de Théâtre mise en scène par Mme LAFITTE de « La Compagnie La Saligue » et orchestrée par Anne-Marie GUTIERREZ, personnel du SIVU SCOLAIRE.

Tout un programme, riche et diversifié pour le bonheur des parents. L'APE « Les Fauvettes » a ensuite organisé le repas convivial qui a réuni près de cent cinquante personnes.



BIBLIOTHÈQUE INTERCOMMUNALE

La Bibliothèque Intercommunale est heureuse de vous accueillir :

Le lundi de 16h30 à 17h30, le mercredi de 11h à 12h et le vendredi de 16h30 à 18h

Fermeture pendant les vacances au mois d'Août

Le prêt de livres est gratuit pour tous.

L'actualité de votre Bibliothèque

Le plein de nouveaux livres à la bibliothèque !! Grâce à notre partenariat avec le Pôle Lecture ainsi que la Bibliothèque Départementale de Pau nous pouvons renouveler l'offre de livres en faisant des échanges de près de 150 livres avec chaque site. De plus la Bibliothèque fait l'acquisition d'environ 150 livres chaque année.

Côté animation, la Bibliothèque organise, avec la participation du Pôle Lecture, des spectacles **gratuits** tout au long de l'année, ouvert à tout public.

EXPOSITION « LES SORCIÈRES » DE MARS À AVRIL :

Les amis, les habitudes, les formules magiques... ce fut la découverte de tout ce qu'il faut absolument savoir sur les sorcières.

Bien sûr, tout le monde sait qu'elles ont le nez crochu et plein de verrues, mais qui sait qu'elles surgissent dans la pénombre en poussant des cris stridents proche du sifflement d'une bouilloire ? Maisons, habits, potions secrètes...elles n'ont plus aucun secret pour vous après le passage à la bibliothèque !

Exposition prêtée par la Bibliothèque Départementale.



SPECTACLE DU 24 MARS :

Spectacle de contes par Gilles Bizouerne

Dans une maison toute noire, une petite graine s'affole quand un inconnu frappe à sa porte... Au-delà des poils d'un chien, Fiston Puce part découvrir le monde... Bien au chaud dans le ventre de sa mère, un bébé ne veut pas sortir... "Même pas peur" est une mosaïque d'histoires surprenantes, de comptines et de jeux de doigts. Frissons et éclats de rire étaient au programme !!



SPECTACLE DU 28 AVRIL :

Contes de monstres par la Compagnie Troll de Tours.

Créature cornue aux yeux jaunes mais pas très intelligente, sorcières aux dons culinaires, géant à trois bras, ogresse moche et affamée... "Contes de Monstres" a joué avec tous ces personnages et a entraîné le public dans les régions peuplées de monstres et de goules : les dents claquent, les jambes sont molles, les ongles rongés... et le rire n'était jamais bien loin !!

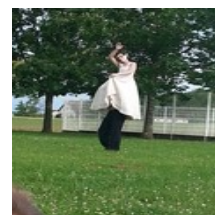
SPECTACLE EN PLEIN AIR LE 2 JUIN :

Les Malher de Sophie par le Théâtre du Vide-Poche

Le théâtre du vide-poche nous a proposé de nous pencher sur les girafes...à moins que ce ne soit l'inverse.

Sur fond d'orchestre philharmonique, un manipulateur d'objets et une danseuse contemporaine nous ont entraîné dans la vie onirique d'un personnage dont l'existence ne tient qu'à un seul objet, Sophie, la petite girafe en caoutchouc. Malgré quelques

"Malher"...de Gustave bien sûr, tout y était joyeux et sautillant, jusqu'à l'issue troublante...qui trouva une résonance pour l'enfant caché en chacun de nous !



LES BIBLIOTHÉCAIRES SONT HEUREUSES DE VOUS ACCUEILLIR :

Toute personne désireuse de donner un peu de son temps peut venir rejoindre l'équipe.

Annie LACOURREGE - Marie-Jo GUIRY - Geneviève LACAVE et Cendrine BROCCO.

Bonne Lecture !!!

VIE CITOYENNE

Service Civique

Créé en 2010, le service civique est un dispositif d'encouragement à l'engagement citoyen. Il permet aux jeunes de **16 à 25 ans** de s'engager, pour une période de 6 à 12 mois, dans une mission d'intérêt général d'une durée hebdomadaire d'au moins 24 heures, dans 9 domaines différents reconnus prioritaires pour la Nation :

Environnement, Culture et loisirs, développement international et action humanitaire, éducation pour tous, intervention d'urgence en cas de crise, mémoire et citoyenneté, santé, solidarité et sport.

Depuis août 2015, le service civique est élargi à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap.

Engagement indemnisé du volontaire par l'Etat :

- 467,34 €uros net par mois, directement versés au volontaire, quelle que soit la durée hebdomadaire de la mission.
- Majoration de 106,38 €uros par mois en fonction de critères sociaux
- Protection sociale intégrale
- Aide au logement conservée pendant le Service Civique

Au total, selon les situations, les volontaires au Service Civique peuvent percevoir entre 573,65 et 680,15 €uros par mois.

FORMALITES : Outre la définition du projet d'accueil, la mission et la désignation d'un tuteur, la collectivité territoriale doit obtenir un agrément de la DDCS des P.A. (Direction Départementale de la Cohésion Sociale des Pyrénées-Atlantiques). 106,31 € par mois restent à charge de la collectivité.

Le Service Civique peut être effectué auprès : d'associations, d'ONG, communes, établissements publics.

Toutes les offres de missions sont consultables en ligne sur : **service-civique.gouv.fr**

Renseignements auprès de la D.D.C.S. - Pôle Jeunesse, Sport et Vie Associative
Cité Administrative - Bd Tourasse - 64075 PAU - Tél : 05.47.41.33.10

Brûlage à l'air libre des végétaux par les particuliers

Le brûlage à l'air libre des **déchets des ménages** et **tous autres déchets y compris les végétaux** (herbes, résidus de taille de haies ou d'arbres, ...) par les particuliers sur leurs propriétés **est interdit** pour des raisons de sûreté, de sécurité et de salubrité publique, afin d'éviter les troubles de voisinage générés par les odeurs, la fumée, et en période de sécheresse, la propagation d'incendie si les feux ne sont pas surveillés.

Sont également concernés par cette interdiction les **déchets de chantiers du bâtiment** et des **travaux publics**. Interdictions réglementées par les articles 84, 158 et 159.2.5 du Règlement Sanitaire Départemental.

La valorisation de ces déchets végétaux par compostage individuel ou apport volontaire en déchetterie doit être privilégiée.

En complément, des collectes à domicile sont organisées le premier mercredi de chaque mois, sur appel exclusivement.

Afin d'en bénéficier, il est obligatoire de s'inscrire auprès du service déchets de la CCLO avant le vendredi précédent la collecte.

Les déchets doivent être sortis sur la voie publique **le jour de collecte avant 8 heures**. Pour des raisons techniques, la quantité collectée ne peut excéder **2 m³ par foyer et par passage**. Tout dépôt ne remplissant pas ces conditions ne sera pas collecté.

Le conditionnement (fagots pour les branchages et contenants rigides pour les feuilles et la tonte) et la taille des déchets doivent être adaptés (1m de long et 10 cm de diamètre maximum). Pour les gros volumes, vous pouvez contacter le service déchets au **05.59.60.95.42**.

VIE ÉCONOMIQUE

Copland Scop

Est une société **coopérative** et **participative**. Le capital de l'entreprise est majoritairement détenu par ses salariés. Son effectif s'élève aujourd'hui à 48 personnes.

Depuis 1982 COPLAND intervient dans les métiers de la construction de lignes électriques aériennes et souterraines HTA/BT, de l'éclairage public. Son siège social est basé à Samadet (40)

Une diversification a été mise en place il y a quelques années afin de proposer l'aménagement d'espaces extérieurs touristiques et de loisirs.

Nos activités s'étendent en Aquitaine avec 3 agences réparties dans les Landes, les Pyrénées Atlantiques et le Lot-et-Garonne.

L'agence de Biron, située dans la zone d'activités de la plaine des Bois est principalement dédiée à l'activité **aménagements extérieurs**. Nous concevons, fabriquons et installons des équipements destinés aux collectivités. Nos fabrications sont principalement en bois mais nous travaillons le métal en collaboration avec des **entreprises locales**.

Quelques références :

- ✓ Sur la base de loisir de Biron : Bâtiment d'accueil, guichet , toilettes, local à canoë
- ✓ Postes de pêches pour PMR
- ✓ Aménagement du lac Mouriscot à Biarritz, Lac de Lourdes, lac du Brousseau à Aire sur l'Adour , lac de Puydarrieux
- ✓ Mise en place de terrain Multisport type Citystade et aires de jeux à Biarritz, Capbreton, Pau , St jean de Luz...
- ✓ Ouvrages bois (passerelles, garde-corps...) et mise en place de signalisation sur tous les principaux plans locaux de Randonnées pour les Communautés de Communes de Lacq Orthez, Pays de Nay, Morlaas, Oloron sainte Marie, Espelette , Sare.... Conseil départemental.



Pour plus d'information n'hésitez pas à visiter notre site internet : www.copland.fr

Contactez le responsable d'activités : 06.72.44.85.14

✉ : rodrigue.espada@copland.fr

Auberge Escudé-Quillet

Daniel & Claudia ont fêté les 20 ans du restaurant Bironnais vendredi 24 juin 2016 en fin de journée.

Les clients fidèles, amis et famille étaient réunis autour d'une réception amicale.

Le couple a remercié chaleureusement toutes les personnes présentes et en plus particulièrement la famille Escudé toujours là pour donner un coup de main.

Nous leur souhaitons donc encore de belles années à venir.



MAIRIE DE BIRON

Ouverture au public :
le lundi de 10 h à 12h
Le mardi et jeudi
de 16h30 à 18h30

Téléphone : 05 59 67 00 75

Télécopie : 05 59 69 47 85

Messagerie : mairie.biron@wanadoo.fr**FORMALITÉS****PASSEPORT EN LIGNE**

A compter du 1er juillet 2016 un téléservice « pré-demande de passeport » sera ouvert à tout usager en vue d'une première demande ou de son renouvellement. L'usager devra créer un compte sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (<http://ants.gouv.fr>), compléter sa pré-demande et l'imprimer. Muni des pièces exigées il devra déposer sa demande dans une mairie équipée d'une station de demande de passeport biométrique.

RECENSEMENT CITOYEN

Obligatoire à 16 ans ; à effectuer auprès de la Mairie dans les 3 mois qui suivent l'anniversaire. Une attestation de recensement sera remise qui sera réclamée à tout examen ou concours (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, conduite accompagnée).

LISTES ELECTORALES

Pour ne pas manquer les rendez-vous électoraux de 2017, pensez à régulariser votre inscription sur les listes électorales, sans attendre le 31 décembre 2016. 2 possibilités : se déplacer à la Mairie du domicile, ou demander votre inscription par internet en procédant à la création d'un compte en quelques clics sur (<https://mdel.mon.service-public.fr/inscription-listes-electorales.html>) et de vous laisser guider. Les pièces justificatives doivent être numérisées (CNI ou passeport, facture Edf, Téléphone,...).

La date des **élections législatives** est fixée au 11 juin (1^{er} tour) et 18 juin (2nd tour). Les députés au nombre de 577, sont élus au suffrage universel direct pour 5 ans. Ces élections seront précédées des **élections présidentielles** dont les deux tours ont lieu aux mois d'avril et de mai.

Ce « numéro 78 » a été conçu et réalisé par la « commission bulletin » du conseil municipal Laurine, Sandrine, Laurent & Bernard. Merci également aux divers rédacteurs d'articles, pour leur contribution à la fabrication de ce journal.

**ÉTAT CIVIL****Mariage**

Julien PASSICOT et Laura MARTIN le 21 Mai 2016

**NUMÉROS UTILES****URGENCE SECURITE GAZ :**Appeler GrDF au **0 800 47 33 33** (appel gratuit depuis un poste fixe)**RACCORDEMENT AU GAZ NATUREL :** appeler GrDF

au 0 810 224 000 (prix d'un appel local)

POUR LES ABONNES Gaz de France DOLCE VITA:

09 69 324 324 (appel non surtaxé)

ou www.dolcevita.gazdefrance.fr**ERDF Dépannage sécurité 09 726 750 64****Particuliers, raccordements : Accueil ERDF 09 69 32 18 69****SAUR Dépannage 24h/24 : 05 81 91 35 00**

Accueil: Avenue Charles Moureu 64150 MOURENX

les lundi et vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h

Courrier : Lons BP 224 - 64142 Billère

TELEPHONE – France TELECOM

Service clients : 1016 (appel gratuit)

Assistance technique : 3901 (choix 1)

Temps d'attente gratuit, puis coût communication locale

Ligne en panne : 1015 - 24h/24h et 7j/7j

(appel gratuit) Courrier : Service clients -

TSA 80016 - 59878 LILLE CEDEX 9

VOTRE AVIS NOUS INTERRESSE

Aucune suggestion pour le moment mais n'hésitez pas à donner votre avis sur le bulletin ou sur des projets que vous souhaiteriez voir naître dans votre village, par tous moyens à votre convenance.